



**INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH**

**La desserte bus de la commune se renforce.**



Début 2003, le Conseil Général annonce sa décision de supprimer la desserte des arrêts du 179 situés sur le territoire de la Communauté Urbaine. Cette décision entraîne la perte pour Solaize de la liaison directe avec Feyzin, Saint Fons, Gerland et Perrache.

En Septembre 2003, la ligne urbaine 39 est créée par le SYTRAL, autorité organisatrice des transports en commun de Lyon. Cependant, cette ligne, si elle propose une liaison directe, rapide et fréquente avec la gare de Vénissieux, n'assure pas la desserte des communes de Feyzin et Saint Fons. Ce défaut de desserte a été fermement rappelé par les anciens utilisateurs de la ligne 179 (à la fois à Solaize et à Feyzin), lors de la réunion publique du 16 octobre 2003.

En partenariat avec le SYTRAL, les communes de Solaize et de Feyzin ont décidé de s'unir pour réduire les difficultés de déplacement entre leurs communes et Saint Fons. Ainsi, dès la rentrée prochaine, un minibus TCL desservira Solaize, Feyzin et Saint Fons. Cette desserte est effectuée à titre expérimental pour une durée de 1 an et sera opérationnelle dès le 7 septembre 2004. De son succès dépendra son renouvellement.

Cette navette est prévue de fonctionner 2 jours par semaine (le mardi et le jeudi) avec un départ toutes les heures de Solaize, (de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h), temps estimé du trajet : 25 minutes.

La tarification sera celle commune à toute l'agglomération lyonnaise (ticket TCL). L'itinéraire est représenté sur le plan ci-contre.

Le coût d'exploitation sera supporté d'une part à hauteur de 50 % par le SYTRAL, les 50 % restant sont à la charge des communes de Feyzin et Solaize, la répartition se faisant au prorata du nombre d'habitants dans chaque ville.

## Déchetterie

Du fait des restrictions de circulation en juillet et août la déchetterie ne fonctionnera pas les 17, 24 et 31 juillet ainsi que les 7 et 14 août.

## Ambroisie : Rappel

*Arrêté municipal du 20 septembre 1996 : Extrait*

### Article 1 :

Tous les propriétaires ou locataires doivent nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.

### Article 2 :

Pour éviter la pollution et la montée en graines de cette plante, il est fait obligation aux propriétaires d'arracher et de couper ces ambrosies avant le mois d'août de chaque année.

## Consignes de sécurité pour les habitants de Solaize

Afin de prévenir les vols dans les résidences à Solaize pendant l'été, il est recommandé d'informer la Brigade de gendarmes de Feyzin de votre période d'absence. Tél : 04 78 70 01 69

Nous vous engageons vivement à prévenir également vos voisins et à solliciter leur vigilance afin que tout événement suspect soit immédiatement signalé à la gendarmerie.

Bien sûr, nous vous recommandons de fermer soigneusement tous les accès et de prêter une attention particulière à vos effets personnels de valeur (bijoux, chèquiers ...).

Enfin, face à la recrudescence des escroqueries à la carte bancaire, nous vous recommandons de ne pas communiquer vos numéros et codes (notamment sur les sites Internet non sécurisés) et de faire attention à ne pas être observé lorsque vous effectuez une opération avec votre carte.

## Informations

Dans le dernier flash vous avez été informé du démarchage de la société UPC (câblo-opérateur de la commune). Il ne s'agit que d'une information et non d'une publicité gratuite !

Cette entreprise a fait une demande officielle en mairie et il nous paraît souhaitable que vous en soyez averti.

Les démarchages sauvages ont tendance à s'intensifier surtout en période de congés avec parfois de fâcheuses conséquences ...

## Compte administratif du Grand Lyon

Le compte administratif, conformément aux dispositions du code des collectivités territoriales article L 5 211-36, est à disposition du public en mairie jusqu'au 28 juillet 2004.

## Sapeur Pompier : pourquoi pas vous ?

Le centre d'intervention de Saint Symphorien d'Ozon (SSO) recherche des personnes intéressées pour devenir Sapeur Pompier Volontaire.

Si vous souhaitez nous rencontrer ou obtenir des informations n'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir à la caserne de Saint-Symphorien-d'Ozon. Tél : 04 78 02 97 09.